



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **11 mai 2015**

Délibération n° 2015-0305

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Président Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

**Conseil du 11 mai 2015****Délibération n° 2015-0305**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Imaginove a été créée en 2005 avec la mission de développer et soutenir l'innovation et de faciliter la croissance et la compétitivité des sociétés adhérentes dans le domaine des loisirs numériques.

Elle s'est positionnée progressivement comme un accélérateur du développement économique de ses adhérents, de projets de Recherche et Développement, de développement commercial notamment à l'international, de formation et de recrutements, d'innovation au sens large et d'attractivité du territoire de Rhône-Alpes. L'association porte notamment le pôle de compétitivité du même nom.

Centrée sur les usages et les contenus numériques ainsi que sur les industries créatives, elle agit aux croisements de nombreuses filières. A ce titre, elle a pris en compte l'évolution constante du périmètre de la filière.

Les filières aujourd'hui concernées par son action sont celles dédiées aux contenus numériques avec ses composantes technologiques et usages : jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, multimédia, applicatifs contenus de la robotique de service, objets communicants, e-santé, livre numérique, éducation et formations numériques, services et usages numériques associés et ce sur le territoire de la région Rhône-Alpes. L'objectif global de l'association est de faire du territoire une référence à l'échelle européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus numériques.

Pour cela, Imaginove s'appuie sur une importante filière rhônalpine qui regroupe 1300 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image et aux contenus numériques.

**a) - Objectifs**

La politique menée par la Métropole de Lyon vise à renforcer la compétitivité des entreprises et stimuler leur vocation créative en appui de savoir-faire technologique (numérique), mais aussi à soutenir des filières émergentes (robotique de service) et des projets structurants (Lyon Urban Data, etc.), ainsi qu'à porter une action marketing forte en termes d'attractivité grâce à des événements majeurs (Cartoon Moovie, Festival Lumières, SIDO). Enfin, dans le cadre de sa politique d'immobilier dédié, la Métropole de Lyon a souhaité conforter le pôle image Pixel à Villeurbanne comme site d'atterrissage et catalyseur d'une dynamique sectorielle.

A l'heure où le secteur de l'image connaît des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation des technologies numériques, de la compétition internationale, de l'évolution des usages (dématérialisation, convergence, mobilité), de l'émergence de nouveaux modèles économiques, il devient primordial pour la Métropole de Lyon d'intensifier une action auprès de ces filières. Pour cela, elle souhaite soutenir l'association Imaginove dans son action d'animation du premier pôle de compétitivité français exclusivement dédié à la production et à la diffusion de contenus numériques.

## **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan**

Par délibération n° 2014-0288 du 15 septembre 2014, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au profit de l'association Imaginove dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014.

L'association Imaginove a mené durant l'année l'ensemble des actions inscrites à son programme dont les principaux axes étaient : maintenir les nouveaux programmes d'accompagnement, labelliser plus de 30 projets de R&D, développer une communication visible et offensive, poursuivre la mise en œuvre des projets structurants (Living Lab, Coworking), être présente dans plus de 15 salons internationaux, organiser la relation entre Imaginove et les pôles d'excellence régionaux.

Depuis sa création, l'activité R&D du pôle de compétitivité progresse régulièrement et contribue à la reconnaissance du pôle dans l'écosystème économique et académique régional et national. Le bilan 2014 confirme cette progression :

En termes de veille technologique : un Think-Tank d'Imaginove a été mis en place avec un rythme élevé d'1 à 2 événements et/ou publications par mois, ainsi que des Project Booster (2 par an), des "Pitch" de projets d'innovation technologique et d'usage (10 projets par session).

En termes de projets R&D, 44 projets ont été identifiés pour un budget global de 64,4 M€, 34 labellisés pour un budget global de 19,4 M€ et 17 financés pour une aide de 5,8 M€.

Concernant les programmes d'accompagnement, 2014 a vu se poursuivre le déploiement des différents parcours d'accompagnement en phase avec les différents stades de développement des entreprises (création, innovation, développement commercial et international, croissance et financement, etc.).

En matière de visibilité internationale, le pôle de compétitivité Imaginove a développé des relations avec des clusters internationaux (Québec, Honk Kong, Danemark, USA) permettant aux adhérents d'Imaginove d'être connectés de manière efficace et directe avec les entreprises de ces territoires clefs. Imaginove a, de même, accompagné ses adhérents sur une quinzaine de salons internationaux en France (MIFA, Cartoon Movie, Mip Com et Mip TV, Sunny Side, etc.) et à l'étranger (Games Com, Hot Docs, KidScreen, Filmart, etc.). Par ailleurs, Imaginove organise, lors de ses présences à l'international, des rendez-vous de professionnels dans le but de développer des affaires mais aussi des partenariats technologiques. Cela a donné lieu à une douzaine de projets de co-production internationaux.

L'année 2014 a également été une année importante pour les projets structurants portés par l'association Imaginove. Elle a, notamment, contribué au travail de lancement du Lyon Urban Data (le Tuba). Véritable laboratoire sur les nouveaux services urbains de demain, ce laboratoire d'usages agit en continuité de la politique R&D du pôle pour accompagner les entreprises de la région Rhône Alpes et accélérer leur processus de mise sur le marché. De la même manière, Imaginove a activement participé au succès de la démarche Lyon French Tech.

Enfin, l'association Imaginove a amorcé durant l'année 2014 un rapprochement opérationnel fort sur les croisements possibles avec les autres structures régionales (Minalogic, LUTB, EDIT, Erasme, I-care).

## **c) - Programme d'actions pour l'année 2015 et plan de financement prévisionnel**

En accord avec la feuille de route stratégique 2014-2018, Imaginove développe son plan d'action 2015 autour de 4 axes : la stratégie et la communication, la R&D, l'innovation et les nouveaux usages, l'axe talent et enfin l'axe accompagnement des entreprises.

L'ambition du pôle est de confirmer et d'amplifier la place de la région Rhône-Alpes comme un territoire d'excellence européen pour les contenus et les usages numériques, en stimulant le développement économique des acteurs. Les objectifs suivis sont de soutenir l'innovation technologique et non technologique : logiciel, interfaces, matériel, interactions, infrastructures, contenus images, son, data, méta données, texte ; d'accompagner le développement des nouveaux usages, nouveaux services et nouveaux marchés, source de croissance : information et médias numériques, éducation, formation, apprentissage, gamification, villes, territoires numériques, convergence numériques et écriture transmédia native ; et, enfin, de confirmer la position de leader européen dans les filières des contenus numériques et développer leur rayonnement international.

Les principales orientations du plan d'action de l'association Imaginove en 2015 se situent dans la déclinaison des 4 axes : l'anticipation des nouveaux usages, une veille technologique internationale, les relations avec les laboratoires et entreprises, la recherche et développement, l'accompagnement des entreprises, les projets structurants, l'animation de la filière régionale, le développement international, l'accès aux fonds privés et la communication externe.

Plus spécifiquement, l'association Imaginove va renforcer significativement son excellence sur ses missions principales en renforçant l'équipe R&D et Europe, de manière à amplifier la dynamique de labellisation des projets R&D. En matière d'accompagnement, il s'agira de renforcer l'appui aux dispositifs régionaux (Inovizi, Plan PME, IdéClic, Pacte PME, etc.), et de poursuivre les trois programmes d'accompagnement ("mentoring", "accélération", "croissance"). Parmi les autres actions importantes, il est prévu un suivi plus important des Appels à Projets Européens, la création d'un "club partenaires" pour favoriser l'apport de fonds privés sur les projets clés et enfin de développer une communication visible, moins institutionnelle et plus ciblée.

Imaginove participera également à un certain nombre d'événements internationaux et nationaux, dont le Consumer Electronics Show en partenariat avec Minalogic et Edit ou SXSW.

Enfin, l'association Imaginove porte ou continuera à soutenir un certain nombre de projets structurants parmi lesquels Lyon French Tech, TUBA, le Talent day, le Global Média Connect dont un événement sera organisé à Lyon à l'occasion de SIDO 2015, mais aussi un Open Innovation camp.

Il est proposé un financement de la Métropole de Lyon à hauteur de 160 000 € pour accompagner l'association Imaginove en 2015 dans son programme d'actions. Le financement de la Communauté urbaine de Lyon s'élevait à 160 000 € en 2014.

#### Budget prévisionnel 2015

| Recettes           |                       | Dépenses                                |                       |
|--------------------|-----------------------|---|-----------------------|
| Métropole de Lyon  | 160 000,00 €          | stratégie / gouvernance                 | 230 847,72 €          |
| Région Rhône-Alpes | 783 094,36 €          | innovation                              | 372 439,73 €          |
| DIRECCTE           | 163 114,19 €          | communication                           | 102 921,62 €          |
| privés             | 614 516,25 €          | financement et accompagnement           | 619 468,02 €          |
| autres             | 10 000 €              | international et animation territoriale | 405 047,71 €          |
| <b>TOTAL</b>       | <b>1 730 724,80 €</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>1 730 724,80 €</b> |

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu ledit dossier ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au profit de l'association Imaginove pour son programme d'actions 2015.

b) la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 67 - opération n° OP02O2864.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.**